

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSET-LES-MONTROND

République Française - Département de la Loire

SEANCE du 19 mai 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200206-20250519-2025-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Boisset-lès-Montrond, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 14/05/2025

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Jacqueline BOUIX, Magali BOURRAT, Rosemarie BREUILLAUD, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD
Messieurs Alexandre CUNHA, René HRYNIOW, Gilles PERRONNET.

Absents excusés :

- David NARCE pouvoir donné à Gisèle MELONI
- Pierrick URREA pouvoir donné à Gilles PERRONNET
- Sophie ROCHETTE pouvoir donné à Magali BOURRAT

Secrétaire : Gisèle MELONI

Nombre de conseillers :

En exercice :	12
Présents :	9
Représentés :	3
Absent :	0
Votants :	12

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

2025-09 Dissimulation réseaux BT et Télécom route de la Gare – chemin du Gand

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de Dissimulation réseaux BT et télécom Route de la Gare / Chemin de Gand

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL-Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT des travaux	% PU	Participation Commune
Câblage fibre optique route de la Gare/Chemin de Gand	11 069 €	70 %	7 748 €
Dissimulation réseau basse tension route de la Gare/chemin de Gand		44 %	35 626 €
Génie civil de télécommunications route de la Gare/chemin de Gand	12 350 €	70 %	9 828 €
TOTAL	106 079 €		53 203 €

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSET-LES-MONTROND
République Française - Département de la Loire

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **Prend acte** que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de « Dissimulation réseaux BT et télécom route de la Gare/chemin de Gand » dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Madame le Maire pour information avant exécution.
- **Approuve** le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- **Prend acte** que le versement du fonds de concours au SIEL-TE est effectué en **10 fois**.
- **Décide** d'amortir comptablement ce fonds de concours en **10 années**
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

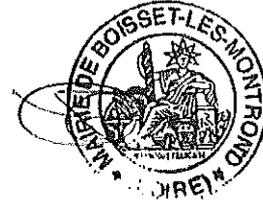
Ces décisions sont adoptées par 11 voix pour et 1 abstention.

Fait à Boisset lès Montrond,
Le 26 mai 2025

La secrétaire de séance
Gisèle MELONI



La Maire
Claudine COURT



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Publié ou notifié le 28/05/2025
La Maire,
Claudine COURT